

Dunkerque, l'Energie Créative reconnu "Territoire d'Innovation"

Mis à jour le 12 décembre 2019

Le territoire dunkerquois compte parmi les **24 lauréats** de l'action "Territoires d'innovation" dans le cadre du Grand Plan d'Investissement visant à développer à grande échelle des innovations répondant à des **besoins de transformation** exprimés par les acteurs de ces territoires. Cette distinction permettra au territoire de recevoir une enveloppe d'aides de 37 millions d'euros. [Article Pôlénergie]

Le 13 septembre dernier, le Premier ministre Edouard Philippe a annoncé les 24 territoires lauréats de l'action "Territoires d'innovation", qui seront soutenus par l'Etat dans le cadre du **Grand Plan d'Investissement à hauteur de 450 millions d'euros**, pour développer à grande échelle des innovations répondant à des besoins de transformation exprimés par les acteurs des territoires lauréats. A cette occasion, le territoire Dunkerquois a été reconnu "**Territoire d'innovation**". Cette distinction permettra au territoire de recevoir **une enveloppe d'aides de 37 millions d'euros**.

L'innovation à Dunkerque représente :

- **70 acteurs institutionnels et économiques** engagés dans un projet commun
- **288 millions d'euros investis** dans la transition énergétique dans le complexe industrialo-portuaire.
- Hausse du **pouvoir d'achat**
- Hausse de la **qualité de l'air**

Impacts à Horizon 2030

- **Qualité de l'air** : 0 jour de pic de pollution en 2027
- **Transition énergétique** : 32% d'ENR&R dans la consommation d'électricité, de chaleur et de froid du territoire
- **Ecologie industrielle et territoriale** : 80% d'entreprises industrielles engagées dans un projet d'économie circulaire

- **50 projets** "Dunkerque, l'Energie Créative" accompagnés par Euraénergie et/ou financés par le Fonds territorial d'investissement

L'action « Territoires d'innovation » du Programme d'investissements d'avenir (PIA) comprend des **subventions** (enveloppe de 150 millions d'euros) et des **investissements publics** (enveloppe de 300 millions

d'euros) pour mettre en œuvre ces innovations et faire levier sur les financements apportés par les collectivités locales et leurs partenaires privés. Les 24 territoires lauréats, sélectionnés à la suite d'un appel à projet lancé en novembre 2018, bénéficieront d'un **accompagnement** dans la durée de la part de l'Etat et de son opérateur, la Banque des Territoires.

Article issu de la newsletter Pôlénergie

[Voir le dossier de presse "Territoires d'Innovation"](#)

[Voir le site de Pôlénergie](#)

Découvrez d'autres contenus similaires

- [Du 26 au 28/01/2016 à Dunkerque : Assises...](#)
- [Les Parcs naturels régionaux des terr...](#)
[Enregistrer](#)
- [Replay vidéo sur l'énergie et le climat da...](#)
- [Rejoignez le réseau des Territoires à éner...](#)
- [En route vers des territoires à éner...](#)
[Enregistrer](#)
- [Licence Creative Commons](#)
- [Vers des territoires 100% énergies renouve...](#)
- [Rapport "Pratiques méthodologiques de...](#)
[Enregistrer](#)
- [NPDC : 17 territoires à énergie posit...](#)
[Enregistrer](#)
- [Energies renouvelables : réussir la t...](#)
[Enregistrer](#)
- [Développer l'énergie solaire et impliquer...](#)

- [Agir pour la biodiversité en Flandre-...](#)

[Enregistrer](#)

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)